

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 2 octobre 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

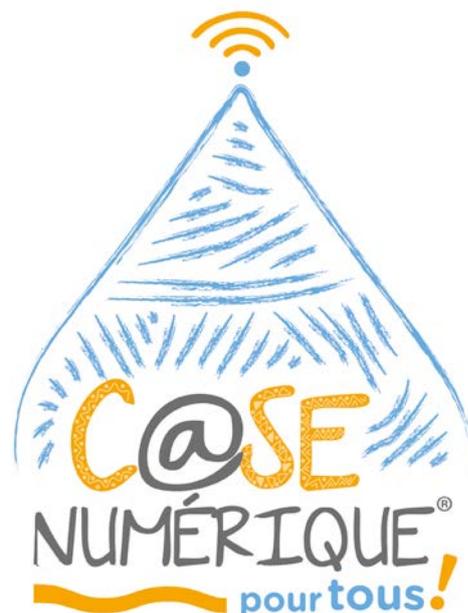
Les trois premiers labels Case numérique attribués

Le gouvernement a attribué les premiers labels Case numérique à trois espaces publics numériques (EPN) : l'EPN de la presqu'île de Ducos à Nouméa, l'EPN Cyber tribu Aji à Wé sur Lifou, et l'EPN de la médiathèque municipale de Thio.

Dans le cadre de son plan stratégique pour l'économie numérique, le gouvernement a mis en place un programme visant à labelliser et à accompagner la création d'espaces publics numériques, permettant l'accès et l'accompagnement de tous les Calédoniens aux outils, aux services et aux usages liés au numérique. Ces espaces constituent un moyen essentiel de rééquilibrage pour lutter contre la fracture numérique.

Elaborés en concertation avec les collectivités locales et les associations, les critères du label Case numérique impliquent d'adapter un EPN aux besoins et attentes de la population environnante et de répondre à des critères de qualité bien précis. L'utilisateur retrouvera ainsi dans chaque lieu labellisé la même configuration (logiciels, outils...) et la même qualité de services.

Pour obtenir ce label attribué pour une durée de cinq ans renouvelable, les EPN ont dû mettre à disposition un animateur. Celui-ci se doit de proposer des ateliers pratiques et des formations modulables, portant sur les bonnes pratiques d'utilisation d'un ordinateur et des logiciels de bureautique associés, la navigation internet ou la réalisation de démarches administratives en ligne. L'animateur peut également venir en soutien des élèves et de leurs parents pour accéder à des sites dédiés à la scolarité. Il peut également assister les demandeurs d'emploi dans leurs recherches, ou des artisans et des TPE (très petites entreprises) dans le cadre de la mise en valeur de leur activité professionnelle.



Ces véritables maisons de services publics numériques pourront être mises à disposition pour l'organisation de web conférences, de formations à distance ou de formations dédiées aux personnes en situation de handicap.

Un long processus d'accompagnement

Depuis 2016, la cellule Économie numérique du gouvernement (Éconum) accompagne les EPN vers la labélisation, par son expertise et la mise à disposition d'outils pratiques.

Elle a également organisé sept journées de formation et d'échanges baptisées « rencontres des animateurs numériques du territoire », réparties sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, qui ont notamment permis de faire naître « la semaine C@lédonumérique », dont la première édition aura lieu du lundi 22 au samedi 27 octobre au sein des EPN du réseau.

Cet évènement numérique sera le lieu de diverses animations et d'ateliers proposés au plus grand nombre (petits et grands, initiés ou confirmés) : création de site internet, traitement de l'image, impression 3D, réalité virtuelle, réalisation de courts-métrages, musique assistée par ordinateur (MAO) ou tournois de jeux vidéo.

Suite à un appel à projets lancé en mai 2018, le gouvernement a subventionné six projets pour 10,2 millions de francs au total : quatre concernent la création de nouveaux EPN (Bélep, Houaïlou, Pouébo, Poya) et deux la labellisation « Case numérique » de deux EPN situés à Nouméa et La Foa.

* *
*